



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLICQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

Le 30 avril 2025

EXTRAIT DU 1^{ER} PROCÈS-VERBAL 2025 DE CONSTATATION D'ABANDON DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES AU CIMETIÈRE DE PRESLES-EN-BRIE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à onze heures,

Nous, Dominique RODRIGUEZ, Maire de la commune de Presles-en-Brie, assisté de Madame Carine PIEDADE et Monsieur Nicolas FERNANDEZ, Conseillers Municipaux, Membres de la commission cimetière, nous sommes transportés au cimetière communal,

Et avons fait les constatations de l'état d'abandon dans lequel se trouvent onze concessions dont la liste est consultable à l'accueil de la mairie, lesquelles ont plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte des documents officiels en notre possession.

